

Airport Carbon Accreditation

Engagement de la direction

Dans un contexte international où l'urgence climatique devient de plus en plus une évidence, l'aéroport de RODEZ-AVEYRON a décidé d'adopter une démarche volontariste en inscrivant l'évaluation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans ses objectifs à long terme.

Au sein de cette démarche, une première étape consiste à mesurer l'empreinte CO₂ des activités de l'aéroport sur le périmètre *Scope 1 & 2* du GHG protocol afin d'identifier les postes les plus émissifs et d'identifier les actions les plus adéquates pour maîtriser ces émissions. Cette démarche permet aussi de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs aux enjeux environnementaux de la gestion aéroportuaire.

Afin de certifier cette étape de sa stratégie de développement durable, l'aéroport de RODEZ-AVEYRON a, par ailleurs, choisi de soumettre cette mesure à l'Airport Carbon Accreditation (ACA) de niveau 2. Ce programme, développé par l'ACI-Europe et ACI ASIA-PACIFIC, a été mis en place spécialement pour les aéroports cherchant à mieux gérer leurs émissions de carbone et à devenir plus efficaces. Cette certification évalue et reconnaît les efforts entrepris par les aéroports afin de réduire leurs émissions en gaz à effet de serre et exige une vérification par un tiers indépendant.

L'aéroport de RODEZ-AVEYRON s'engage donc, au sein d'une démarche de développement durable de long terme, à mesurer les émissions de CO₂ liées à ses activités opérationnelles (scope 1 & 2 du GHG protocol) sur l'année 2019 afin de cartographier de manière précise et robuste les « hotspots » d'émissions, d'identifier et d'engager les actions prioritaires à mener dans le cadre d'une amélioration continue de sa performance environnementale.

Fait le 29/11/2021 à Salles la Source

Vincent MENEGHETTI

Directeur Général